

# **JANUS HENDERSON FUND**

## **(la « Société »)**

Société d'investissement à Capital Variable (SICAV)  
2 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg  
B77949

## **AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

CONVOCAION est donnée aux actionnaires de Janus Henderson Fund de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de Janus Henderson Fund qui se tiendra au siège social, situé 2 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg à 11 heures (heure de Luxembourg), le 11 mars 2021 aux fins de statuer sur les questions suivantes :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des rapports des Administrateurs et du rapport du Commissaire aux comptes indépendant des comptes annuels de la période close le 30 septembre 2020.
2. Approbation des comptes annuels audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.
3. Répartition des résultats nets.
4. Distribution des dividendes (le cas échéant) comme recommandée par les Administrateurs.
5. Décharge de la responsabilité des Administrateurs pour l'exercice de leur mandat.
6. Réélection de Kevin Adams, Les Aitkenhead, Jean-Claude Wolter, Joanna Dentskevich, et élection de Ian Dyble et Matteo Candolini au Conseil d'administration.
7. Approbation de la rémunération des Administrateurs indépendants : Kevin Adams (en sa qualité de président du Conseil), Les Aitkenhead, Jean-Claude Wolter et Joanna Dentskevich (en leur qualité d'Administrateurs).
8. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative en tant que Commissaire aux comptes statutaire de la Société.
9. Approbation de la rémunération de Steven de Vries pour ses services en tant qu'administrateur non exécutif par intérim pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 5 mai 2020, à la suite de la cessation de son emploi au sein du groupe Janus Henderson le 31 décembre 2019.
10. Questions diverses.

### **Le Conseil d'administration**

Remarques :

Les Aitkenhead et Jean-Claude Wolter ont fait part de leur souhait de se retirer du conseil d'administration de JHF avant la fin de l'année 2021, dès qu'un nouvel Administrateur sera trouvé.

Tous les actionnaires ont le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée susmentionnée. Un actionnaire a le droit de nommer un ou plusieurs représentants pour assister à l'Assemblée et voter à sa place. Ce représentant ne doit pas obligatoirement être un actionnaire. Pour être valables, les Procurations doivent être déposées auprès de Janus Henderson Fund, Secrétaire général, 2 rue de Bitbourg, L-1273 Grand-Duché de Luxembourg ou, pour les investisseurs belges, auprès de CACEIS Belgium S.A., avenue du Port 86 C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique, en sa qualité d'intermédiaire chargé des services financiers en Belgique au moins 48 heures avant l'heure fixée pour l'Assemblée.

Vous pouvez obtenir le rapport et les comptes annuels audités de la Société au siège social de Janus Henderson Fund, ainsi qu'en vous adressant aux bureaux des représentants et distributeurs de la Société, et sur le site [www.janushenderson.com](http://www.janushenderson.com).

Pour les investisseurs suisses, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, est le représentant et agent payeur suisse de la Société. Le Prospectus, les DIC1, les Statuts

ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur suisse.

Pour les investisseurs allemands, notre représentant et agent payeur est J.P. Morgan AG, Junghofstrasse 14, 60311 Frankfurt am Main, Allemagne, auprès duquel les prospectus et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur, les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels concernés sont disponibles gratuitement.

Pour les investisseurs belges, CACEIS Belgium S.A., avenue du Port 86 C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique est l'intermédiaire chargé des services financiers en Belgique. Le DICI (en français et en anglais), le Prospectus, les Statuts et les comptes et le rapport annuels audités (en anglais) de la Société sont disponibles auprès du siège social de la Société et de l'intermédiaire chargé des services financiers en Belgique.